

<p>Conseil Général de Seine-Maritime Revue de Presse du 16 novembre 2007</p>

• **Collectivités**

- | | | |
|---|-----------------------|--------|
| ➤ Elbeuf. L'Agglo cherche du crédit (2 pages) | Paris Normandie 16/11 | Page 2 |
| ➤ CESR : la société civile a son assemblée | Ouest France 15/11 | Page 4 |

• **Aménagement du territoire - Environnement**

- | | | |
|--|-----------------------|--------|
| ➤ Les poissons présents de Poses à l'estuaire | Paris Normandie 16/11 | Page 5 |
| ➤ RFF veut promouvoir des alternatives à la grande vitesse | La Tribune 16/11 | Page 6 |
| ➤ L'âme écolo d'Arcaux | Paris Normandie 16/11 | Page 7 |

• **Société**

- | | | |
|--|-----------------------|---------|
| ➤ L'énergie de Denis Merville | Paris Normandie 16/11 | Page 8 |
| ➤ Routiers : les clignotants sont au rouge | Paris Normandie 16/11 | Page 9 |
| ➤ Logements. Trop de démolitions | L'Humanité 15/11 | Page 10 |

• **Économie**

- | | | |
|---|--------------------|---------|
| ➤ Seine et rail relie Le Havre à l'Italie | Ouest France 15/11 | Page 11 |
|---|--------------------|---------|

• **Vie Politique**

- | | | |
|---|-----------------------|---------|
| ➤ Caudebec-les-Elbeuf. La gauche en rang serré | Paris Normandie 16/11 | Page 12 |
| ➤ Politique express | Presse Havraise 16/11 | Page 13 |
| ➤ Europe, « un rapt démocratique » selon Sandrine Hurel | Paris Normandie 16/11 | Page 14 |

• **Vie Locale**

- | | | |
|--|------------------------|---------|
| ➤ Caudebec-les-Elbeuf. 5 ^{ème} édition de Couleurs du monde | Journal d'Elbeuf 16/11 | Page 15 |
| ➤ Ambrumesnil, l'école s'informatise | Paris Normandie 16/11 | Page 16 |
| ➤ Et une, et deux et trois... les rotations du transmanche à Dieppe | Infos Dieppoises 16/11 | Page 17 |
| ➤ Réforme de la carte judiciaire, Didier Marie remonte au créneau | Journal d'Elbeuf 16/11 | Page 18 |
| ➤ Saint-Pierre-les-Elbeuf. L'Espace Fabrice Bailleul inauguré | Journal d'Elbeuf 16/11 | Page 19 |
| ➤ Yerville. Un changement de transporteur très discret | Paris Normandie 16/11 | Page 20 |
| ➤ Hauts-de-Rouen. Les jeunes face au danger | Paris Normandie 16/11 | Page 21 |

L'Agglo cherche du crédit

PN 16142

AVENIR. La poursuite du développement de l'agglomération passe par l'engagement de l'Etat. Les élus demandent de l'argent et le maintien des services publics.

P1/2

Le préfet n'a pas fait le voyage pour rien dans l'agglo d'Elbeuf hier jeudi. Michel Thénault a découvert les vertus locales - dynamisme et cohésion. D'abord sur le terrain avec la pose de la première pierre du nouveau site Mapprochim au Port Angot. Puis lors de l'inauguration de la trame verte à Orival. Ensuite lors des discours à l'IUT d'Elbeuf.

Et là, le représentant de l'Etat a récolté des doléances que les Elbeuviens espèrent voir aboutir.

Le dossier brûlant, c'est la réforme de la carte judiciaire, et

Fabius : « On ne se diminue jamais à éviter les erreurs... »

plus largement, les menaces qui planent sur d'autres services publics et institutions. L'enjeu de ce combat est capital : préserver l'identité elbeuvienne. Dominique Bruyant, président de la chambre de commerce et d'industrie, au nom des chefs d'entreprise : « Nous n'avons pas encore compris pourquoi notre gouvernement s'ingénie à vouloir supprimer des institutions de proximité qui marchent et qui ne coûtent pas cher ! »

Laurent Fabius s'est focalisé sur le projet de fermeture du tribunal d'instance et du tribunal de commerce. « C'est une erreur. On ne se diminue jamais à les éviter... »

Malicieusement, le député a souligné qu'en cas de fermeture, les collectivités ne financeraient plus



Le Port Angot poursuit son développement : (ci) la pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment, qui sera loué à Mapprochim (transport et stockage de produits conventionnels et réglementés)

certaines actions aux côtés de l'Etat. « Mais ce n'est pas une menace... »

Vive l'Europe !

Cette après-midi avait pour vocation première de dresser le bilan du contrat d'agglomération qui touche à sa fin, et d'évoquer les grands axes du contrat de territoire. L'Agglo compte engager 87 millions d'euros pour poursuivre son développement entre

2008 et 2013, grâce à soixante-deux actions (lire par ailleurs). Didier Marie, le président de l'Agglo, peut déjà compter sur le soutien financier du Département (14 millions d'euros) et de la Région (entre 10 et 12 millions d'euros selon Alain Le Vern). « Nous serions très heureux, monsieur le préfet, que chemin faisant, l'Etat nous accompagne et que nous puissions bénéficier de crédits européens. » L'Europe,

le véritable - le seul ? - espoir puisque le gouvernement ne veut pas s'engager dans des contrats de territoire en tant que partenaire. Le préfet n'a donc pu franchement s'avancer que sur la perspective de fonds européens pour les futures zones d'activités. « Il y a matière : c'est l'économie de l'intelligence et du développement durable. » C'est beau, mais est-ce que ça suffira?

PROJETS PHARE

Le projet de contrat de territoire 2008-2013 compte soixante-deux actions. Voici les plus fortes :

- aménager cinq nouvelles zones d'activités (70 hectares au total)
- aménagement des centres d'Elbeuf et de Caudebec
- construction d'une Maison des seniors
- déviation du Port Angot pour soulager Cléon
- aménagement du Pôle des savoirs à l'îlot Gambetta pour accueillir le musée, les archives, l'office de tourisme, la Maison des jeunes.

MANIF AU TOURNANT



Les salariés des Transports de l'agglomération d'Elbeuf (TAE) ont profité de la présence de nombreux élus et autres personnalités pour manifester hier jeudi après-midi. Ils ne pouvaient pas rater ce rendez-vous dont la première partie - une balade à Saint-Aubin et Orival - a été effectuée en... bus.

Les agents sont en grève pour des motifs locaux, dont les salaires. Le mouvement a été très suivi hier et devrait être reconduit.

P2/2

OF. 15/11

CESR : la société civile a son assemblée

Le Conseil économique et social régional (CESR), renouvelé d'un tiers, a été installé hier matin. Et a réélu Maurice Droulin à la présidence.

« Que l'on nous voit comme les représentants de la société civile ou on nous range dans les catégories des socioprofessionnels, peu importe. Nous sommes amenés à donner notre avis dans le consensus et l'intérêt de cette région. Les enjeux et les défis à relever pour cette région sont d'importance. »

Maurice Droulin, seul candidat, a été réélu, sans surprise, président du conseil économique et social de la région hier matin à l'abbaye aux Dames de Caen, siège du conseil régional. Il a fallu toute la matinée pour que les 72 membres renouvelés d'un tiers élisent les 14 vice-présidents et sept présidents de commission. Après que le préfet de région, Michel Bart, eut donné la feuille de route de ces six prochaines années.

Ont été élus vice-présidents : 1^{er}, Bernard Charles, professions libérales ; 2^e, Daniel Jamme CFDT ; 3^e, Jacqueline Saint-Yves, Économie sociale et solidaire ; 4^e, Michel Renard, Medef ; 5^e, Philippe Costa, UNSA ; 6^e, Jean-Pierre Conraud, chambre régionale des métiers ; 7^e, Gilbert Delacotte, CFTC ; 8^e, Daniel Lefevre, comité régional, des pêches ; 9^e, Lucien Danguy, CGT ; 10^e, Georges Cornier, chambre régionale de commerce et d'industrie ; 11^e, Michel Baugas, FO ; 12^e, Jacques Champaux, CGPME ; 13^e, Jean-Pierre Lanchas, CFE CGC ; 14^e, Rémi Guilleux, Associations fa-

miliales. Le secrétaire et vice-président réélu est Jean Callewaert.

Les sept présidents de commission sont : Guy Paviot, CFDT, « formation, insertion professionnelle, emploi » ; Jean-Louis Touzé, FO « santé, affaires sanitaires et sociales, sport, culture et tourisme » ; Pascal Ferey, FDSEA, « aménagement et développement des territoires et environnement » ; Alain Cartel, « transport et communications » ; Philippe Guétin ; « dévelop-

pement économique et énergie » ; Josette Travert, « enseignement supérieur, recherche, Prospective, relations internationales et interrégionales » ; Jean-Pierre Callé, Fédération française du bâtiment, « finances, planification, évaluation et conjoncture ».

À noter que la CGT a dit sa solidarité avec les 300 salariés de Sammina, qui cesse son activité à Tourlaville, et le mouvement de grèves pour les régimes spéciaux.

Les poissons présents de Poses à l'estuaire

PN 16/11

Les travaux réalisés dans le cadre du programme Seine Aval donnent aujourd'hui une bonne connaissance de la richesse des peuplements de poissons, de Poses jusqu'à l'estuaire de la Seine.

En amont de Rouen, on trouve des espèces associées à l'eau douce, dont certains carnassiers: brochets, perches, sandres... Puis, progressivement, de l'amont à l'aval, le peuplement glisse vers des communautés de plus en plus marines. En amont de Caudebec-en-Caux, le cortège

est constitué de poissons d'eau douce (brèmes, gardons, perches) puis en aval de poissons plutôt d'estuaire (gobie tacheté), voire marins comme le bar qui peut pénétrer très profondément dans l'estuaire au stade juvénile, jusqu'à Poses même.

Vers Tancarville, la faune s'enrichit progressivement d'espèces marines (harengs, soles, tacauds communs...), la plupart au stade juvénile, venant s'alimenter dans cette partie de l'estuaire riche en nourriture. Enfin, les espèces migratrices - l'objet du comptage à

Poses -, passant de la mer aux eaux douces et inversement (anguilles, saumons atlantiques, truites de mer, aloses...) fréquentent la Seine de Poses à la mer et quelques affluents.

Les études montrent par ailleurs que quelques espèces d'eau douce supportent bien l'effet de l'intrusion saline et sont, de façon saisonnière, présentes jusqu'au Pont de Normandie: carpes, sandres, brèmes...

M.B

RFF veut promouvoir des alternatives à la grande vitesse

Réseau Ferré de France (RFF) demande des précisions depuis les annonces faites lors du Grenelle de l'environnement. Après la confirmation de la construction de 2.000 kilomètres de lignes nouvelles — soit l'équivalent en gros de ce qui était déjà dans les cartons —, « nous avons besoin que l'État nous dise dans quel ordre procéder », a indiqué hier Hubert du Mesnil, président du gestionnaire de l'infrastructure ferroviaire. Chargé d'évaluer les projets en fonction de critères établis par l'État, RFF trouve que « la place accordée en France à la très grande vitesse est très importante ». Une façon à demi voilée de dire qu'il n'y a pas que la grande vitesse à privilégier. Une réflexion sur une nouvelle approche des méthodes d'évaluation, en cohérence avec le Grenelle de l'environnement, devrait être engagée prochainement.

CRÉATION D'UN PÉAGE VERT

Autre sujet de taille : les péages. « L'infrastructure doit être payée pour ce qu'elle coûte », plaide Hubert du Mesnil, qui demande une remise à plat du système de péages. Chaque train de fret qui roule sur le réseau coûte à RFF 3,07 euros par kilomètre mais ne paie que 1,6 euro par kilomètre de péage. Conscient des difficultés économiques de Fret SNCF, RFF propose la création d'un péage vert. En clair, des subventions qui lui permettraient de ne pas augmenter les péages pour le fret, tout en lui donnant la possibilité d'investir plus dans l'amélioration du réseau. Ce dernier point est un de ses engagements forts pour permettre au fret ferroviaire d'augmenter sa part de marché, comme souhaité par le Grenelle. L'une des solutions pour aller vite serait peut-être de revoir à la baisse le coût de l'entretien des lignes de fret, où les trains ne roulent que très lentement, et qui aujourd'hui sont au même niveau d'exigence que les lignes à grande vitesse.

I. S. ■

La Tribune 16/11

L'âme écolo d'Arcaux

9 N 26/11

ENVIRONNEMENT. Les exploitations maraîchères et fruitières de l'Arcaux à Bois-Himont, sont nominées pour les Ecotrophées. Un exemple à suivre en matière d'écologie.

Comment réduire, voire éviter l'usage des produits chimiques, dans la culture des fruits et légumes, tout en protégeant sa récolte de la vermine ? Que faire pour économiser l'eau, tout en arrosant correctement ses potagers et ses vergers ?

Parce qu'ils ont su répondre à ces questions, et surtout parce qu'ils appliquent leurs solutions, les jardiniers de l'Arcaux, à Bois-Himont, sont nominés pour les Ecotrophées 2007.

Un titre décerné par le Parc naturel régional des boucles de la Seine Normande, qui sera remis le 30 novembre à Yvetot,

**Règle
numero un :
limiter les
insecticides**

par Nathalie Kosciusko-Morizet, secrétaire d'Etat à l'Ecologie. Le but : récompenser une entreprise exemplaire, en matière de respect de la nature.

« Ce qui intéresse le jury du Parc naturel, c'est notre gestion raisonnée des exploitations fruitières et maraîchères et notre souhait de préserver l'environnement en tentant une régulation biologique », résume Patricia Marie, responsable des ESAT (établissement et services d'aide par le travail) de l'Arcaux. Une démarche que 24 adultes handicapés suivent au quotidien, encadrés par Eric Bénard et Stéphane Cabin.

Première règle appliquée par les jardiniers d'Arcaux : limiter les insecticides. Pour tuer l'araignée rouge, qui abîme et fragilise les fruits en les trouant, Eric Bénard a ainsi introduit un autre

insecte, prédateur du nuisible, dans les vergers : le « thyplo-dromus piry ». Friand d'araignées rouges, il en empêche la prolifération.

Autre procédé amusant : le piège à phéromones. « Cela ressemble à une petite tente », précise Patricia Marie. « L'une des parois, couverte de glu, immobilise les insectes. » Parmi eux : les carpocapses, ces papillons qui pondent les fameux vers dans la pomme. Grâce à cet ustensile, « le moniteur d'atelier peut évaluer la population de carpocapses, présente dans le verger. Il a recours aux insecticides, uniquement quand cela est vraiment nécessaire, quand les

chiffres dépassent un certain seuil. Résultat, on limite non seulement l'usage des produits chimiques mais également l'utilisation de l'eau. Mille deux cents litres d'eau sont ainsi économisés par traitement non effectué ».

Question engrais, place aussi aux produits naturels, tels que le guano et la chaux.

Enfin, dans la rubrique « insectes positifs », ce sont les abeilles de l'Arcaux, regroupées dans une quinzaine de ruches, qui pollinisent les vergers du site.

Côté potager, Stéphane Cabin, lui, recourt à la paillette de lin, pour couvrir les parcelles : « cela évite les mauvaises herbes,

limite l'évaporation de l'eau, et favorise la présence de micro-organismes qui vont fertiliser le sol ».

Autres techniques écologiques : l'arrosage automatique au sol, et les cultures sous tunnels. « Cela développe la chaleur, tout en limitant l'évaporation d'eau », indique Patricia Marie. « L'été, on accélère ainsi la croissance et le mûrissement des légumes. » Plus fort encore : grâce à un système de chauffage, l'Arcaux réussit à faire de la culture chaude l'hiver. Imaginez donc : une belle salade verte en plein janvier.

PRATIQUE

Magasin
Pommes, carottes, choux, fenouil, oignons... les fruits et légumes récoltés par les jardiniers de l'Arcaux sont vendus au magasin, qui se trouve à deux pas du château de Bois-Himont. Un magasin tenu par Patrick Cellier. Les clients y trouvent même des confitures maison de groseilles, fraises... extras.

Chiffres clés
L'Arcaux, association d'aide rurale cachoise, a été créée en 1964. Elle héberge et/ou fait travailler 150 adultes handicapés, âgés de 20 à 65 ans. L'Arcaux, dirigée par Charles Couturier et présidée par Philippe Bodard, compte 70 salariés, chargés de faire fonctionner la structure et d'encadrer les ateliers. Les activités touchent des secteurs divers. Outre les exploitations maraîchères et fruitières, citons la blanchisserie industrielle, la menuiserie, l'entretien des espaces verts, le conditionnement. Une équipe donne également un coup de main à la cuisine évolutive, pour éplucher les fruits et légumes, et pour l'entretien des locaux.

Egalement nominée

Une autre structure cachoise est également nominée pour les Ecotrophées : le centre équestre des Droops à Touffreville-la-Câble. Un sujet sur lequel nous reviendrons dans une prochaine édition.

L'énergie de Denis Merville

PN 16/11

NOMINATION. Après son échec politique, Denis Merville devient médiateur national de l'énergie.

Sa mauvaise passe n'aura finalement duré qu'un peu plus de quatre mois. Après sa sévère défaite aux législatives face au communiste Jean-Paul Lecoq, élu député de la 6e circonscription de Seine-Maritime (Le Havre est-Lillebonne), Denis Merville, 60 ans, ancien parlementaire UMP, vient de rebondir. Dorénavant, il assurera les fonctions de médiateur national de l'énergie. « *Il s'agit d'une fonction administrative indépendante. Je suis nommé pour un mandat de six ans, non renouvelable et irrévocable* », souligne Denis Merville, qui conserve, par ailleurs, ses fonctions de maire de Sainneville-sur-Seine et de conseiller général de Saint-Romain-de-Colbosc.

Institué par la loi de décembre 2006 sur l'énergie, le médiateur national de l'énergie trouve toute sa justification avec l'ouverture à la concurrence des marchés énergétiques. Instance de recours, Denis Merville et ses services – il va rapidement constituer une

équipe d'une quinzaine de personnes qui s'installera à Paris – pourront être saisis par les particuliers et les petites entreprises pour régler un litige avec un fournisseur de gaz ou d'électricité. « *Comme élu, explique Denis Merville, je vois déjà des gens qui viennent pour des problèmes liés à l'énergie. Là, j'interviendrai directement auprès des fournisseurs.* »

Le rôle de Denis Merville ne s'arrê-

tera pas à la seule médiation. « *Comme le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, je pourrai faire des propositions et des recommandations au gouvernement en matière d'énergie.* » Et Denis Merville, qui s'était abstenu à l'Assemblée nationale lors du vote du projet de loi sur la fusion Suez-GDF, a déjà une idée précise de recommandation qu'il compte faire au gouvernement. Il s'agit de la « *réversibilité* ». Actuellement, un particulier quittant EDF ou GDF pour un autre fournisseur ne peut pas revenir en arrière, même s'il vend son logement. Dans ce cas, l'acquéreur est contraint de poursuivre l'abonnement auprès du nouveau fournisseur privé... « *Une anomalie* » selon Denis Merville qui va s'employer à la faire modifier. « *Actuellement, il y a seulement 30 000 personnes qui ont choisi la concurrence. L'irréversibilité est un frein à la concurrence* », estime-t-il.

STÉPHANE SIRET

Routiers : les dignotants sont au rouge

PN 16/11

Jean-Louis Verdière, patron de l'Unostra en Haute-Normandie, décrit l'impasse dans laquelle se trouvent 40 % des transporteurs en France et plus particulièrement les petits.

« Nous avons un outil, la loi de 2006, qui nous permet normalement de répercuter sur nos clients l'augmentation du gazole. En 2004, après des augmentations successives, nos adhérents ont reculé par peur de perdre leurs clients. Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus de perdre ses clients mais son entreprise », clame le responsable régional. Chiffres à l'appui : *« Quand on accepte d'être amputé de 6 à 7 % sur le compte d'exploitation alors que notre marge varie de 1,5 à 3,5 % au mieux, les comptes sont vite faits. »*

Malgré la loi de 2006, certains clients ne sont pas faciles à convaincre, surtout dans les travaux publics et des secteurs comme

les carrières en Haute-Normandie. Réunie vendredi à Paris, l'Unostra a déposé un préavis de grève et placé comme date butoir le 23 novembre, pour éventuellement durcir son action. L'organisation qui représente 4 000 transporteurs en France (250 en Normandie) réclame une garantie de contrôle par la Direction de la concurrence envers les chargeurs réfractaires et un étalement des charges pour les transporteurs pris à la gorge.

La FNTR (12 500 routiers en France, 160 en Haute-Normandie) exige la même chose. Dans ce contexte, Jean-Marc Palazza, responsable régional, s'inquiète aussi *« de la mise en place d'une écotaxe que nous ne pourrions supporter »* et vise *« les grands groupes pétroliers qui se réjouissent eux de cette crise »*.

Trop de démolitions

LOGEMENTS - Le 4^e rapport de l'Observatoire des zones urbaines sensibles pointe le décalage entre démolition et reconstruction de l'habitat social.

A lors que la Cour des comptes a relevé récemment la relative mauvaise utilisation des crédits orientés vers la politique de la ville, la ministre du Logement et de la Ville, Christine Boutin, a rendu public hier le 4^e rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles. Outil d'évaluation et d'analyse de la situation des quartiers en difficulté et de l'évolution des inégalités sociales, l'observatoire a pour objectif d'aider aux bons choix en termes de politique de la ville.

Parmi ses derniers constats, la question de l'habitat pose problème. Alors que le programme national de rénovation urbaine en est à sa première année de démarrage, on constate un décalage important entre la part de l'habitat démolit et la part reconstruit. Ce rapport est

de 10 pour 7. Et si Christine Boutin a tenu à rappeler hier que la règle du « un pour un », un logement social démoli, un autre construit, « ne saurait souffrir de la moindre exception », il est à craindre que le programme ne se solde par une pénurie de logement HLM. Le rapport justifie ce « décalage », par le fait que « plus de la moitié des logements sont reconstruits sur site (des sites détruits - NDLR), d'où le décalage dans le temps ». Il est à noter également que, grâce aux aides accordées par l'Agence nationale de l'habitat, « le nombre de logements réhabilités dans le cadre de loyer intermédiaire s'accroît (...). Par contre, la production de logements très sociaux diminue ». Une tendance confirmée un peu plus loin dans le rapport puisque entre 2005 et 2006 on apprend

que le nombre de logements à loyers intermédiaires, c'est-à-dire souvent proche du prix du marché, a augmenté au détriment des logements conventionnés, qui baissent de 12,9 %.

Côté emploi, si le taux de chômage baisse plus dans les zones urbaines sensibles que dans le reste de la France métropolitaine (- 12,3 % contre - 11,9 %) et notamment dans des quartiers bénéficiant d'une zone franche urbaine, cette baisse est moins prononcée pour les plus âgés et les chômeurs de très longue durée. Côté école, la réussite au brevet est moins importante dans les collèges situés en ZUS mais la situation du baccalauréat s'améliore. Les enseignants restent davantage en poste, ce qui favorise une stabilité des équipes pédagogiques.

Maud Dugrand

Seine et rail relient Le Havre à l'Italie

Les conteneurs débarqués à Port 2 000 sont chargés sur des barges jusqu'à Gennevilliers près de Paris où ils prennent le train pour la région milanaise.

«Le transport fluvial, se porte bien. Très bien même. Après une bonne année 2006, 2007 connaît une progression à la chinoise : le nombre de conteneurs traités par le port autonome de Paris progresse de 40 % », a expliqué, hier, Marie-Anne Bacot, directrice du port parisien. «Le trafic fluvial vers Paris et Rouen va atteindre 165 000 conteneurs contre 112 000 l'an dernier», confirme Jean-Pierre Ternon, responsable du ferroviaire au Port autonome du Havre (PAH).

Pour répondre à ce développement, Gennevilliers (Hauts-de-Seine), un des cinq terminaux de Paris, investit 28 millions d'euros pour étendre sa superficie de cinq hectares et construire un nouveau quai. «Nous allons porter notre capacité à 450 000 conteneurs », précise Marie-Anne Bacot.

USA-Le Havre-Italie sans emprunter la route

Ces investissements parisiens vont permettre au port normand d'élargir son «hinterland». «Depuis le 1^{er} octobre, une navette ferroviaire d'une capacité de 40 conteneurs, effectue trois allers-retours par semaine avec Fiorenzuola d'Arda à 80 kilomètres au sud de Milan », indique le Canadien Jean Mouro, PDG d'Open Kombi. Opérateur de la ligne, il a confié la traction du convoi à la société anglaise Euro cargo rail. «Le taux d'occupation de nos wagons est assuré à 80 % », assure Jean Mouro qui vient de signer des contrats, d'un à trois ans, avec les grandes compagnies de transport. «Un conteneur embarqué aux USA rejoindra ainsi l'Italie via Le Havre sans jamais

emprunter la route.»

Cette liaison va s'enrichir, au printemps, d'une navette avec la plate-forme ferroviaire de Chalindrey en service depuis juin dans l'est parisien. «Cette plate-forme constitue un atout pour le Havre », s'enthousiasme Jean-Pierre Ternon du PAH. «Elle va nous permettre de collecter des conteneurs et d'irriguer l'Est de la France.» Et, de chasser ainsi sur le terrain des ports concurrents d'Allemagne et des Pays-Bas.

rements d'Allemagne et des Pays-Bas.

Cette prise en main du fret ferroviaire par le privé répond à la lassitude des transporteurs confrontés trop régulièrement aux carences de la SNCF. Ainsi, depuis quelques mois, deux compagnies privées desservent-elles le port du Havre. Il s'agit de Naviland cargo, filiale de la compagnie maritime Maersk et Rail links de l'armement français CMA-CGM.

Ce redressement du rail et cette renaissance du commerce sur la Seine sont bons pour l'environnement. L'étude récente de compagnie britannique Lloyd's le confirme. «Pour un kilomètre parcouru, le transport d'un conteneur par la route émet 2,2 kg de CO₂, contre 674 grammes par le train et 479 grammes par barge.»

Jean-Pierre BUISSON.

CAUDEBEC-LES-ELBEUF. Noël Caru, candidat aux municipales fait liste commune avec le parti socialiste. P. 16/17

La gauche en rang serré

Noël Caru, maire de Caudebec, est candidat à sa succession. Rien d'étonnant. En revanche, l'union scellée avec le parti socialiste constitue «un événement local», souligne Didier Marie. Le président de l'Agglo peut être satisfait de cet accord qui placerait des socialistes à des postes d'adjoints, ce qui n'est pas arrivé ici depuis 1983. Artisan de cet accord, Laurent Bonnaterre sera le premier de ces élus PS. Le premier connu. «Car il est encore un peu tôt pour détailler la liste», commente le patron de la section locale. Seule précision, un tiers des places sera donné aux socialistes et deux tiers aux candidats



issus de la liste Caudebec 2001. Certains devront donc céder leur siège aux nouveaux venus. « Mais je ne pense pas que cela soit un souci », note Noël Caru. « Depuis trois ans, les élus PS votent notre budget et pour la première fois, nous avons travaillé ensemble sur les orientations budgétaires de 2008 », se félicite le maire.

Cette liste d'union ne devrait donc surprendre personne, si l'on s'en tient aux épisodes politiques récents rappelés par Didier Marie : « Nos points de vue se sont rapprochés très fortement, Noël m'ayant soutenu aux cantonales en 2004. Nous sommes aussi retrouvés sur les présidentielles puis aux législatives où Noël Caru et son équipe ont soutenu la candidature de Laurent Fabius et moi-même ». L'union faite pour les municipales, reste à connaître la position du candidat Caru aux cantonales face au candidat socialiste.

POLITIQUE EXPRESS *PH 16/11*

Arche de Zoé : Lecoq veut tout savoir

« Je ne me satisfais pas des explications fournies par l'Etat ». Jean-Paul Lecoq, député communiste de la 6e circonscription (Le Havre-Lillebonne), veut la transparence totale dans l'affaire de L'Arche de Zoé, cette association partie tenter de sauver des enfants au Tchad. Depuis quelques jours, il travaille donc sur un projet de résolution visant à obtenir la mise en place d'une commission d'enquête parlementaire.

« Il y a trop de zones d'ombre dans cette affaire », estime le maire de Gonfreville-l'Orcher. Avant d'aboutir, le processus pour obtenir une telle commission est long et sinueux. Mais Jean-Paul Lecoq se dit déterminé.

Edouard Philippe chez Areva

Edouard Philippe a connu une année chargée : la sortie d'un premier livre, *L'heure de vérité*, une campagne législative comme suppléant de Jean-Yves Besselat (UMP), un passage éclair au ministère de l'Ecologie avec Alain Juppé, où il devait organiser le Grenelle de l'environnement, puis un retour au Conseil d'Etat où il est maître des requêtes. Depuis quelques jours, Edouard Philippe, adjoint au maire du Havre et conseiller régional, vient de prendre de nouvelles fonctions. Terminé la place Royale à Paris, il a rejoint le groupe Areva, dirigé par Anne Lauvergeon, l'ancienne « sherpa » de François Mitterrand. Edouard Philippe, 37 ans, ex-directeur général de l'UMP, vient d'être nommé directeur des affaires publiques d'Areva. Trois jours par semaine, il sera à Paris, se réservant ainsi quatre jours pour Le Havre.

Jean-Luc Roméro de retour

Patrick Teissère, conseiller municipal au Havre et membre de l'association

des élus locaux contre le sida, s'investit, comme tous les ans, dans la journée de lutte contre le sida. Du jeudi 29 novembre au dimanche 2 décembre, un ruban rouge sera accroché sur l'hôtel de ville du Havre. Par ailleurs, Patrick Teissère a convié Jean-Luc Roméro, ancien député UMP et membre du Conseil national du sida, pour une conférence donnée le 29 novembre, au musée Malraux. Il y a deux ans, Jean-Luc Roméro avait déjà participé à une conférence au Havre pour évoquer son parcours et sa lutte contre le sida.

Le PRG renforcé à la Région

Valérie Gibert-Thieulent vient de faire son entrée au conseil régional de Haute-Normandie. A la faveur de plusieurs démissions consécutives aux législatives, qui ont eu pour effet de libérer deux fauteuils (ceux de Jean-Paul Lecoq et de Valérie Fourneyron), cette Havraise, membre du parti radical de gauche, intègre donc l'assemblée présidée par Alain Le Vern. Pour

Yves Bertrand, le patron du PRG au Havre, l'élection de Valérie Gibert-Thieulent, « renforce » les radicaux de gauche havrais. Ce qui, à ses yeux, constitue un « plus » alors que s'ouvrent les discussions pour les futures élections municipales.

STEPHANE SIRET

PW 16/11

« Un rapt démocratique »

EUROPE. D'ici un mois, les députés auront à se prononcer sur le mini-traité européen. La socialiste fabiusienne Sandrine Hurel annonce qu'elle ne participera pas au vote. Entretien.

En 2005, elle avait milité pour le « non ». La députée socialiste Sandrine Hurel, proche de Laurent Fabius, grand tenant du « non » de 2005, aura à se prononcer le 13 décembre prochain sur le mini-traité européen voulu par le président Sarkozy. Malgré la prise de position mitigée du bureau national du PS en faveur de la ratification de ce nouveau texte, Sandrine Hurel annonce déjà son intention de ne pas prendre part au vote. Elle estime que la parole des Français qui s'étaient prononcés massivement contre le traité de constitution européenne lors du référendum

« Il faut exiger un nouveau référendum ! »

du 29 mai 2005 n'a pas été respectée. A Dieppe, les électeurs avaient rejeté le traité avec 68,23 % des voix.

En tant que parlementaire, vous êtes amenée à vous prononcer sur le mini-traité européen le 13 décembre prochain. Que ferez-vous ?

Sandrine Hurel : « Il faut être cohérent. En mai 2005, je me suis prononcée contre. Le peuple également s'est prononcé contre. Je ne participerai pas au vote car je considère que les parlementaires ne doivent pas confisquer la parole au peuple. Aujourd'hui, nous assistons clairement à un rapt démocratique. »

C'est donc avant tout sur la forme que vous vous opposez à ce mini-traité ?

« Bien sûr. Il faut exiger un référendum ! Je regrette qu'on ne soit pas assez nombreux à le

faire... On avait demandé son avis à la population. Il est normal qu'on lui permette à nouveau de s'exprimer. »

Envisagez-vous d'initier des actions pour tenter d'obtenir un référendum ?

« Il nous faut en discuter précisément. Mais, nous allons certainement lancer un appel à une grande pétition populaire. »

Et en ne suivant pas les recommandations de la direction du parti socialiste, ne risquez-vous pas de vous retrouver au ban de votre groupe parlementaire ?

« Le PS a indiqué clairement qu'il y aurait sur cette question un res-

pect des minorités et des décisions de chacun. Je garderai cette liberté et resterai cohérente avec ma position d'il y a deux ans. »

Vous vous opposez à ce mini-traité européen sur la forme, on l'a compris. Mais, sur la forme ? Rejetez-vous aussi fortement ce texte que celui de 2005 ?

« Les parties III et IV, celles qui nous posaient le plus problème ont été retirées. On pourrait être satisfait. Mais, en réalité, ce mini-traité est toujours aussi libéral. Il n'apporte aucune réponse aux réels problèmes qui nous préoccupent. Il donne toujours la priorité à l'Europe des finances. Si

le texte ne fixe pas de règles d'harmonisation fiscale notamment, cela confortera la tendance des entreprises à délocaliser. Dans ce contexte l'Union Européenne est très importante. Il est dommage que ce mini-traité passe inaperçu... »

En maintenant vos positions, ne craignez-vous pas qu'on vous taxe d'antieuropéenne primaire ?

« Mais je suis européenne ! Une Européenne en faveur d'une Europe sociale, une Europe des peuples, une Europe des salariés. »

PROPOS RECUEILLIS PAR S.C.

LEUR AVIS

Edouard Leveau (CNI), maire de Dieppe : « J'aurais préféré que ce texte soit soumis à un nouveau référendum. La population a déjà eu à s'exprimer sur cette question. Cela me gêne que l'Assemblée nationale s'exprime maintenant à sa place. Certes les députés représentent les habitants et il faudra bien voter un traité de constitution. Mais, sur cette question ce n'est pas à eux de trancher. »

Jean Bazin (UMP), vice-président de l'Agglo dieppoise : « Je ne suis pas opposé au fait que la ratification se fasse par voie parlementaire. J'étais pour ma part à la tête d'un comité pour le oui il y a deux ans. Le plus important, c'est le fond. Le message du « non » a été entendu. Il ne faut pas oublier que depuis 60 ans grâce à l'Union européenne, nous sommes dans un espace de paix. »

Sébastien Jumel (PCF), conseiller général : « Je pense que le traité qu'on nous présente est une copie conforme du précédent. L'urgence est aujourd'hui à l'exigence d'un référendum. Le peuple de France s'est exprimé fortement sur cette question. Il nous faut donc un débat démocratique pour que le peuple puisse s'exprimer à nouveau. L'Europe ne peut pas se faire sans l'avis des peuples. »

JE 16/11

■ CAUDEBEC-LÈS-ELBEUF - Du 19 au 24 novembre

5^e édition de Couleurs du monde

■ Une trentaine de partenaires fédérés par la MJC autour du thème «L'alimentation et l'agriculture dans le monde», soixante et onze animations réparties sur une semaine, tel est le programme de la 10^e Semaine de la solidarité internationale, version elbeuvienne.

Dans la lignée de l'Été jeunes et du Village des sciences - et avant la semaine de l'environnement et Mai en liberté - la Maison des Jeunes et de la Culture de la Région d'Elbeuf organise à partir de lundi, et jusqu'au dimanche suivant, la cinquième édition de Couleurs du monde, appellation locale de la Semaine de la solidarité internationale.

Sur le thème de l'année «L'alimentation et l'agriculture dans le

monde», la MJC - et plus particulièrement Alison Romito en charge de la coordination de la manifestation - a réussi à fédérer une trentaine de partenaires : groupes, associations, structures, organisations œuvrant pour des solidarités construites, dans le temps. Ce qui fait de Couleurs du monde la première organisation du genre en Haute-Normandie, à la fois par sa durée (une semaine) et le nombre d'actions proposées (soixante et onze).

Entre films et autres débats, la manifestation elbeuvienne (ou plutôt caudebécaise !) - qui bénéficie du soutien de l'État, la Région, le Département, l'Agglo, la CAF et la ville de Caudebec - propose pour la première fois une animation chaque soir. Un indice révélateur de la montée en puissance, notamment au niveau de la qualité, d'une opération qui s'est tournée, au fil des années, de la culture vers la solidarité.

> Du 19 au 24 novembre, à l'Espace Bourvil - Entrée gratuite.

> Programme complet en pages centrales de ce journal.

AMBRUMESNIL. Le regroupement pédagogique intercommunal inaugure son réseau informatique.

L'école s'informatise

PN 16/11

Le Sivos (syndicat à vocation scolaire) d'Ouille-la-Rivière, Saint-Denis-d'Aclon et Ambrumesnil a inauguré samedi l'installation de son réseau informatique, qui fonctionne désormais au premier étage de la salle du parvis à Ambrumesnil. Les invités ont d'abord visité l'espace informatique et observé les enfants en situation de travail sur les ordinateurs sous la direction de leur enseignante Mme Fauvel et de Norbert Letellier, conseiller municipal.

Une trentaine de personnes a assisté à cette manifestation parmi lesquelles on a remarqué Philippe Lefebvre, maire de Saint-Denis et Jacques Thélu, maire d'Ouille. Jean Dasnias, conseiller général, est venu rejoindre ensuite cette assemblée qui comprenait également M. Chabert, directeur départemental de l'Éducation nationale.

Yvonne Lebourg, maire d'Ambrumesnil, a exprimé sa satisfaction de voir mis en place ce type d'investissement indispensable à l'enseignement des élèves d'aujourd'hui.

Francis Gravier, président du Sivos, a pris ensuite la parole pour rappeler la création de ce regroupement pédagogique, les motifs qui y ont présidé et son rôle : gérer le transport des élè-

ves des trois communes, les trois assistantes qui aident les enseignantes de maternelle, l'achat et le fonctionnement du matériel pédagogique. Il revient aux communes d'assumer l'entretien des bâtiments scolaires.

Le Sivos a répondu également à une demande des familles en ouvrant une cantine et un service d'accueil périscolaire en 2006. Il finance également l'activité piscine ou encore l'adhésion et la coordination locale à Ludisport.

Deux réseaux

Le dernier investissement en date concerne donc un parc informatique qui a exigé le montage d'un dossier pour obtenir des subventions. « Ce projet comporte deux réseaux : un réseau composé de trois postes au groupe scolaire d'Ouille-la-Ri-

vière et un réseau composé de huit postes à Ambrumesnil, à l'Espace du Parvis. La commune d'Ambrumesnil a spontanément proposé de mettre à disposition le premier étage de l'Espace du Parvis, espace connecté à Internet, pour permettre aux enfants du dernier cycle primaire d'être dans les meilleures conditions possibles d'apprentissage » a indiqué Francis Gravier.

Le coût de cette réalisation s'élève à : 6 032 € pour l'installation du parc informatique et réseau, 2 282 € pour le mobilier, soit un total de 8 314 €. Ce financement est assuré par le Sivos avec un soutien pour 1 536 € du Département de Seine Maritime, soit 25 % de l'équipement informatique. Cet investissement représente un coût net de 5 488 € pour le Sivos.

 **Et une, et deux et trois...**

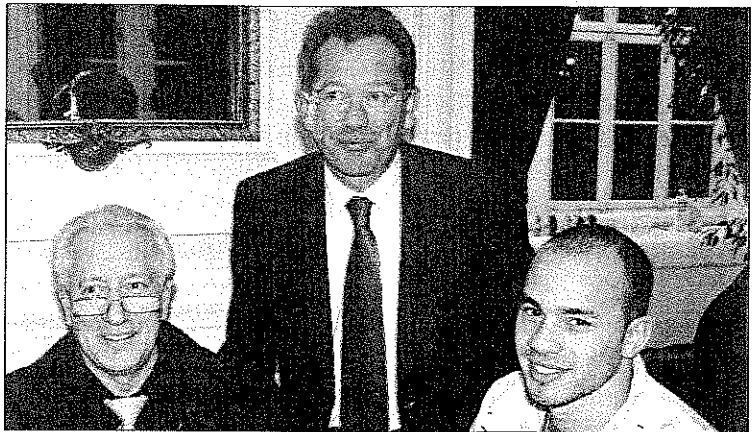
→ 16/11

... rotations ! Le président du conseil général, Didier Marie, vient de l'annoncer : pour la nouvelle année le transmanche bénéficiera d'une troisième rotation à Dieppe. Vraisemblablement à 5 heures. En voilà une bonne nouvelle pour le trafic Dieppe-Newhaven.

■ RÉFORME DE LA CARTE JUDICIAIRE

Didier Marie remonte au créneau

JE 16/11



« Ces annonces faites sans concertation mettent à mal le service public de la justice, en éloignant la justice des citoyens. » (photo prise mardi lors des contrats étudiants à Elbeuf).

Didier Marie, président de l'Agglo d'Elbeuf et de Seine-Maritime, a de nouveau écrit à Rachida Dati, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, afin de lui faire part de son opposition à la réforme annoncée de la carte judiciaire qui se traduirait par la suppression des tribunaux d'Elbeuf (Tribunal d'Instance, Tribunal de Commerce, Conseil des Prud'hommes).

Il écrit : « Ces annonces faites sans concertation mettent à mal le service public de la justice, en éloignant la justice des citoyens, dont un grand nombre renonceront à faire valoir leurs droits. De nombreux élus et acteurs locaux, y compris des parlementaires issus des rangs de la majorité présidentielle, dénoncent cette réforme inacceptable, inefficace et inéquitable. La justice ne sera plus rendue aussi rapidement par des tribunaux plus éloignés et déjà saturés. De plus, cette décision ne fera pas

réaliser d'économies au Gouvernement, le coût de cette justice de proximité, en grande partie bénévole, étant porté principalement par les collectivités locales. »

Fort des centaines de signatures d'habitants de l'agglomération exprimant leur attachement au maintien de ces juridictions de proximité, Didier Marie a demandé à être reçu par M. le Préfet, avec une délégation d'acteurs locaux : maires, président de la CCI, président du tribunal de Commerce, président du Conseil des Prud'Hommes, avocats et huissiers, afin de faire valoir ces arguments et exiger le retrait des décisions concernant les juridictions elbeuviennes.

Didier MARIE
Président du Département
de Seine-Maritime
Président de l'Agglo d'Elbeuf

■ SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF - Salle des Sports SE 16/11

L'Espace Fabrice Bailleul inauguré

■ « Fabrice Bailleul était curieux de tout, très humain, à l'écoute de chacun », a rappelé le maire en inaugurant la salle des sports qui porte désormais le nom du conseiller municipal trop tôt disparu.

Il y a vingt mois disparaissait Fabrice Bailleul. Né le 16 mai 1953, il décède le 5 avril 2006. Cadre bancaire, il a été conseiller municipal de 1995 à 2006. Délégué syndical au sein de son entreprise, il était membre du parti communiste. Outre les combats qu'il a pu mener, dans sa vie professionnelle, politique, syndicale, il en est un autre qui a valu à des centaines de personnes d'être présente à l'inauguration de l'espace qui porte désormais son nom : le sport.

Après que Patrice Désanglois, maire, et Marie-Claire Loiseau, compagne de Fabrice, eurent dévoilé la plaque, les nombreux invités ont pu assister à des démonstrations de la nouvelle salle : les yogis de l'ACL, les jeunes de la gym acrobatique, de la section baby karaté...

Dans la salle annexe Yannick Duval, Roger Grisel a tout d'abord rappelé que les sportifs disposent désormais d'une salle d'évolution d'une superficie de 238m² pour une surface de salle de 380 m² et un praticable de 12x12 mètres. Cette construction répond aux normes actuelles, panneaux solaires entre autres et pose de radiateurs en hauteur et en haut de la «pyra-

mide». Avant de passer la parole au premier édile, il a rappelé que le coût de ce nouvel équipement s'élève à 415 729,60 euros, avec partenaires financiers l'État, le Département et l'ADEME.

La maire a ensuite rappelé que la

ville était « très bien équipée, compte tenu de sa taille en matière sportive. Il manquait cependant une installation pour certaines manifestations spécifiques. Ce besoin est aujourd'hui comblé avec l'Espace Fabrice Bailleul ».

YERVILLE. Les cars Degardin assurent le ramassage scolaire. Les élus ont été mis devant le fait accompli.

Un changement de transporteur très discret

Les élèves et leurs familles ont découvert avec surprise, jeudi, le changement de transporteur. Les ramassages scolaires en direction du collège d'Yerville ne sont plus effectués par les cars Dieppe voyages mais par la société Degardin. Une nouveauté qui est intervenue le jour de la rentrée sans information préalable.

« Nous avons été mis devant le fait accompli », explique le prési-

dent du Sivoss, le syndicat du collège qui gère notamment les transports scolaires.

« Dieppe voyages a cédé son entreprise à la société Degardin, basée à Rambures dans la Somme. Le siège social va donc être déplacé mais les chauffeurs seront conservés. Les cars Degardin vont assurer la sous-traitance jusqu'à la fin de l'année avant une reprise complète de l'activité en janvier », poursuit

Claude Grenet qui s'inquiète de ce changement brutal, sans concertation. D'autant que les élus ont eu du mal à obtenir des informations complémentaires. « Nous perdons notre interlocuteur direct avec le départ de Maxime Chevallier. Il était compétent et réactif et nous espérons retrouver le même service ».

Cars propres et neufs

Les élus vont désormais interroger le Département autour de la validité de la convention qui liait le conseil général à Dieppe voyages. « L'entreprise était titulaire du marché, or elle est aujourd'hui cédée. La convention est-elle toujours valable avec la nouvelle société ? ».

Du côté des représentants des parents d'élèves, la nouvelle est plutôt bien accueillie. « Nous avons pu constater que les cars étaient propres et neufs, d'excellente qualité et pourvus de ceinture de sécurité. Nous sommes donc très satisfaits », confie Jean-Jacques Le Floch, le président de la FCPE.

Les jeunes face au danger

PREVENTION. Une opération de sensibilisation aux dangers de la route s'est déroulée mercredi au Châtelet. p. 26/11

Afin de sensibiliser les jeunes des Hauts de Rouen, une action de prévention routière s'étendra sur plusieurs semaines. Première étape, place du Châtelet, où un groupe d'associations a mis en place une action de prévention ludique soutenue par le conseil général, la Macif et l'Automobile club de Vernon. Plusieurs ateliers étaient proposés aux jeunes, avec une voiture tonneau, une initiation au code de la route, une conduite de scooter avec obstacles... La démarche a été initiée suite à un constat d'accidentologie élevé dans le quartier. « Les jeunes ont par définition un attrait pour le risque, nous avons voulu leur apporter un éclaircissement sur les dangers de la route. De plus, les divers chantiers ont

changé la physionomie de la voirie, les nouvelles voies TEOR, sont plus lisses et dérapantes pour les deux roues, par exemple » déclare Laurence Bougoise, une des organisatrices.

Une centaine d'enfants et d'ado-

lescents sont passés dans les divers ateliers. D'autres rendez-vous sont prévus, comme la présentation de panneaux créés par les enfants et les parents et qui seront placés sur les carrefours les plus dangereux.